

Rapport public Parcoursup session 2024

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 28%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)	Jury par défaut	Autres candidats	38	761	238	109	46
		Bacheliers technologiques toutes séries	15	91	55	47	15

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	642	216	100	43	93,5 %
			Masculin	119	22	9	3	6,5 %
			Total	761	238	109	46	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	69	43	36	11	73,3 %
			Masculin	22	12	11	4	26,7 %
			Total	91	55	47	15	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	9	0	0	0	0 %
				Sans mention	181	35	10	8	17,4 %
				AB	267	89	35	13	28,3 %
				B	176	76	36	17	37 %
				TB	58	34	27	8	17,4 %
				TBF	4	0	0	0	0 %
				Total	695	234	108	46	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	12	0	0	0	
				AB	23	0	0	0	
				B	11	1	1	0	
				TB	5	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	53	2	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	1	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	7	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	1	0	0	
				Total	6	1	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	46	22	18	9	60 %
				AB	35	24	21	5	33,3 %
				B	7	6	5	0	0 %
				TB	3	3	3	1	6,7 %
				Total	91	55	47	15	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	461	169	85	34	73,9 %
			En réorientation	179	47	18	8	17,4 %
			Non scolarisés	102	19	4	2	4,3 %
			Scolarité étrangère	8	0	0	0	0 %
			Autres	11	3	2	2	4,3 %
			Total	761	238	109	46	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	57	35	29	8	53,3 %
			En réorientation	13	8	6	1	6,7 %
			Non scolarisés	19	11	11	5	33,3 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	1	6,7 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	91	55	47	15	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	99	44	21	10
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	99	40	21	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	86	21	13	4
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	60	21	14	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	36	18	5	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	36	13	2	0
			Autres doublettes	209	64	30	14
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2708)	Jury par défaut	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15,8 %	19,9 %	19,8 %	22,7 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	15,8 %	18,1 %	19,8 %	20,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	13,8 %	9,5 %	12,3 %	9,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9,6 %	9,5 %	13,2 %	13,6 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	5,8 %	8,1 %	4,7 %	2,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,8 %	5,9 %	1,9 %	0 %
		Autres doublettes	33,4 %	29 %	28,3 %	31,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus au lycée	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat. Les notes en enseignement de spécialité ne comptent pas davantage que les autres.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité d'expression et méthode de travail	Appréciations de l'équipe pédagogique. Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Assiduité et comportement	Appréciations de l'équipe pédagogique. Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Perception et motivation pour les métiers couverts par la formation	Lettre de motivation. Avis du chef d'établissement sur la cohérence du vœu formulé avec la lettre de motivation. Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences	Lettre de motivation. Activités et centres d'intérêt.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La procédure de recrutement comporte trois phases.

Dans la première phase d'admissibilité, la commission examine les dossiers des candidats afin d'attribuer une note sur 20 points, tenant compte des éléments suivants :

- Résultats académiques
- Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
- Savoir-être
- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
- Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations

Dans les résultats académiques, sont particulièrement regardées les notes de français, de première et de terminale ainsi que les notes des épreuves anticipées du bac. Mais toutes les matières sont examinées.

Concernant les autres rubriques, les compétences académiques, les acquis méthodologiques, le savoir-faire, le savoir-être, la motivation, la connaissance de la formation, la cohérence du projet, les engagements, les activités et centres d'intérêt, et les réalisations sont appréciés qualitativement à partir des documents disponibles (activités et centres d'intérêt, projet de formation, fiche Avenir, bulletins, pièces jointes dans l'onglet Documents).

Le classement des dossiers par ordre décroissant de note permet de proposer aux candidats admissibles un entretien.

Dans la deuxième phase d'admission, les candidats sont évalués lors d'un entretien collectif, à distance, face à un jury composé de membres issus d'un collège d'enseignants et d'un collège de professionnels, d'une durée d'une heure environ. Les jurys attribuent une note sur 20 points de la façon suivante :

- Pratiques et activités culturelles
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Cohérence de la candidature
- Perception des métiers
- Qualité du contact
- Autres activités

Dans la troisième phase de classement final pour recrutement, les candidats admissibles sont classés par ordre de notes globales décroissantes. Ces notes globales sont obtenues en faisant la moyenne de la note attribuée au dossier et de la note attribuée à l'entretien;

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission attire l'attention des candidats sur le fait que la **formation** est **centrée sur les métiers du livre** c'est-à-dire principalement, **édition, librairie et bibliothèque**. Elle leur recommande d'aborder précisément leurs lectures et leur rapport à la culture dans les onglets "Activités et centres d'intérêt" et "Lettre de motivation". De très nombreux dossiers comportaient peu d'éléments voire pas du tout, pour prouver la motivation pour ces métiers et la lecture en général, par exemple : stage(s) effectué(s) dans ses métiers, fréquentation de bibliothèques, de librairies ou de salons du livre, participation à des manifestations littéraires ou autres actions culturelles, auteurs et livres préférés, etc.

La commission souligne que **les candidats retenus à l'issue de l'examen des dossiers doivent impérativement prendre rendez-vous sur Parcoursup pour un entretien** afin de poursuivre le processus de recrutement.

Signature :

Lionel NICOD,

Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site
d'Aix-En-Provence